



Monsieur le DASEN de Haute Garonne

75 Rue Saint Roch
31400 Toulouse

Toulouse le 22 novembre 2021

Objet : Convocation des collègues de l'école D. Daurat - Toulouse

Monsieur le Directeur académique,

Le jeudi 21 octobre en fin de journée les parents d'élèves de l'École Didier Daurat de Toulouse se sont mobilisé-es pour obtenir en urgence une solution d'hébergement pour deux élèves de l'école et leur famille.

Les enseignant-es de l'école se sont légitimement associé-es à cette mobilisation devant la gravité de la situation vécue par ces enfants, leurs élèves, dans un quartier où les logements libres sont légion. Mobilisation qui a consisté en un rassemblement devant l'école.

Face à une situation connue, nous ne pouvons que déplorer l'inaction de notre administration mais aussi et surtout le fait que les représentants de l'Inspection Académique, arrivés sur place, se soient montrés menaçants non seulement à l'endroit des parents, mais aussi des collègues renvoyé-es à leur statut de subalternes qui devraient exécuter des ordres, comme celui de quitter « sur le champ » l'école dans laquelle ils et elles étaient entré-es avec les parents à la demande expresse de la responsable de la Mairie de Toulouse. Leur intervention a d'ailleurs davantage choqué la communauté éducative que permis le moindre règlement d'une situation face à laquelle nous regrettons qu'aucune mesure concrète ne soit prise encore aujourd'hui.

Le recours aux forces de l'ordre, à la demande de vos représentants, dans une situation tout à fait calme, tout comme le fait de revenir le lendemain à l'aube pour « vérifier » qu'aucune dégradation n'était à déplorer montre ainsi le manque de confiance de notre institution envers des collègues et des parents engagé-es au quotidien pour défendre des conditions d'accueil dignes des élèves et est le signe plus que déplacé d'une volonté de « gouvernance » par la menace et l'autoritarisme.

Les injonctions répétées et insistantes le jeudi soir tout comme le vendredi matin en direction des représentant-es des parents d'élèves font preuve d'un manque de respect et d'un déni de leur droit de représentant-es élu-es que nous déplorons.

Aujourd'hui nous apprenons que tou·tes les collègues de l'école sont convoqué·es pour une « enquête flash » n'ayant, à notre connaissance, aucun statut réglementaire, ce jeudi 25 novembre au Rectorat.

Les faits et motifs du rassemblement sont établis. Ils ont été relatés poliment à l'oral par les parents organisateurs lors de la double venue de vos représentants puis confirmés par écrit également. "L'enquête flash" n'a ainsi ni sens, ni lieu d'être pas plus que la convocation individuelle de chaque enseignant·e au rectorat, toute une journée. Elle est observée comme l'expression de tentatives d'intimidation et d'entraves à la liberté de conviction du fonctionnaire quand il n'est pas en service.

Les enseignants ont besoin de soutien pas de menaces.

Il est à noter qu'il est possible d'assurer le remplacement de tou·tes les collègues sur la journée alors même qu'au quotidien ce sont des centaines de journées de classes qui ne sont pas assurées correctement par manque de remplaçant·es.

Cette convocation est non seulement injustifiée mais confirme la volonté du Rectorat de faire pression sur nos collègues, y compris celles et ceux absent·es ce jour-là, et loin de permettre un apaisement qui passe en premier lieu par la mise en place d'un hébergement pérenne et humain pour les enfants de l'école.

Monsieur le DASEN, notre mission et celle de notre institution est aussi et en premier lieu de nous assurer du bien-être des élèves qui nous sont confié·es.

C'est pourquoi nous voulons apporter notre entier soutien aux collègues et aux parents qui, par leur mobilisation, ont permis de mettre à jour une situation humanitaire plus que critique pour laquelle ni la préfecture ni la mairie n'a répondu bien qu'en ayant connaissance.

Aussi nous vous demandons de lever la convocation de nos collègues et, au contraire, d'appuyer auprès du Préfet, la demande de trouver de toute urgence une solution au manque d'hébergement qui perdure encore.

Si tel devait ne pas être le cas, nous accompagnerons les collègues qui le souhaitent comme c'est leur droit.

Dans l'attente, nous vous prions de croire Monsieur le Directeur académique, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale, aux droits des personnels et à ceux de nos élèves à suivre une scolarité en toute sérénité.

SNUipp FSU 31

Snudi FO 31 SUD Éducation 31-65

CGT Educ'action 31